



95, bld de Sébastopol 75002 Paris Cedex 02
Tél. : 01 44 50 51 51
contact@oga-francepartenaire.fr
www.oga-francepartenaire.fr

INFO GEA N°8 - BNC

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez-ici](#)



Infos métiers

Artistes-auteurs

VOUS AVEZ JUSQU'AU 10 JUIN POUR DECLARER VOS REVENUS ARTISTIQUES A L'URSSAF

La campagne déclarative pour vos revenus artistiques 2023 est ouverte jusqu'au 10 juin. Connectez-vous dès à présent à votre espace personnel sur artistes-auteurs.urssaf.fr pour effectuer votre déclaration depuis l'onglet "Déclaration". [Lire la suite...](#)

Architectes

QUESTIONS/REPONSES SUR MONACCOMPAGNATEURRENOV'

Depuis le 1er janvier 2024, les ménages ont l'obligation de recourir à l'Accompagnateur Rénov' pour toute rénovation d'ampleur de maison individuelle financée par des aides publiques. [Lire la suite...](#)

NOUVELLE ETUDE ADEME SUR LES CRISES SUCCESSIVES

L'ADEME vient de publier une étude de la période 2020-2023 sur le secteur du bâtiment et de l'immobilier et l'impact des crises successives (crise sanitaire, crise énergétique, crise économique). [Lire la suite...](#)

Avocats



LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS ET LE HARCELEMENT AU TRAVAIL PROGRESSE

La Convention de l'Organisation internationale du travail n°190 du 21 juin 2019 est entrée en vigueur en France le 12 avril 2024. Un an après sa ratification, sa mise en œuvre constitue une étape clé dans la lutte contre le harcèlement et les discriminations au travail, notamment à l'égard des femmes. [Lire la suite...](#)

Experts-comptables / Commissaires aux comptes

LA 4^E EDITION DU BAROMETRE CNCC EST DISPONIBLE

La Compagnie nationale des commissaires aux comptes a publié la 4^e édition de son baromètre annuel, étude portant sur une analyse exhaustive des données issues des déclarations d'activité faites en 2023 par les professionnels sur les audits réalisés au titre de l'exercice 2022, et des résultats d'une enquête conduite en mars 2024, à laquelle plus de 1 700 professionnels ont répondu. [Lire la suite...](#)

Médecins

PUBLICATION DE L'ETUDE SUR LA PERMANENCE DES SOINS AMBULATOIRES EN 2023



La permanence des soins ambulatoires (PDSA) est un élément clef de l'accès au soin pour tous les Français. Elle permet à chacun de pouvoir être écouté, conseillé, soigné, en complément des horaires d'ouverture des cabinets et sur tout le territoire. [Lire la suite...](#)